AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Rue St-Jean prolongée - 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- BULLETIN TECHNIQUE N° 183 (4ème envoi de 1981) -

2 mars 1981

/ V I G N E /

ACARIOSE DE LA VIGNE *(Calepitrimerus vitis - forme d'hiver).*

Cette affection est causée par un minuscule acarien *(2/10 de millimètres de long)* invisible à l'oeil nu.

Ses attaques sont surtout dangereuses au cours du débourrement, notamment lors des années où le temps froid n'est pas favorable à un bon départ de la végétation de la vigne.

Toutes les vignes, jeunes ou âgées, peuvent être attaquées mais ce sont surtout celles de 2 à 5 ans qui en souffrent généralement le plus.

Les bourgeons poussent mal, les entre-noeuds restent très courts, les feuilles sont petites, d'une teinte anormale, vert grisâtre ou vert jaunâtre selon les cépages. *La jeune tige et les nervures principales présentent des taches noirâtres, un peu allongées, et ce caractère est très particulier à l'acariose.*

Un mauvais départ de la végétation n'est pas toujours dû à l'acariose. D'autres causes,parasitaires ou non, peuvent donner des symptômes voisins : la forme lente de l'Esca, une surcharge de récolte l'année précédente, l'asphyxie partielle du système racinaire, l'Eutypiose, maladie probablement ancienne mais identifiée seulement ces dernières années.

En conséquence, ne pas hésiter à adresser des échantillons à la Station si l'on a un doute. Prélever des sarments en plusieurs endroits de la parcelle et expédier les 20 premiers centimètres de chacun d'eux.

TRAITEMENT.

Le traitement le plus efficace est placé au moment du prédébourrement, entre les stades A et B *(A - Bourgeon d'hiver, au repos. B - Bourgeon gonflé, "dans le coton").*

Employer une huile jaune à raison, pour un hectolitre d'eau, de 1 350 g d'huile et de 300 g de D.N.O.C. (DYTROL 50 - DINITROL 3 - NITRUGEC - SEPPIC VIGNE - VERALINE 3).

S'il n'a pas été possible d'intervenir entre les stades A et B et que l'on constate les symptômes d'attaques décrits précédemment au cours du débourrement, on peut encore appliquer un produit à base de vamidothion (KILVAL)(1) à la dose de 50 g de matière active à l'hectolitre. Mais ce traitement est moins sûr que le traitement de prédébourrement.

(1) et SEPAPHID.

/ ARBRES A FRUITS A PEPINS /

TAVELURE DU POIRIER ET PSEUDOMONAS SYRINGAE.

Malgré des conditions climatologiques apparemment défavorables (l'un des débourrements les plus tardifs de ces quinze dernières années), les tout premiers périthèces de la tavelure (forme principale de conservation) arrivent à maturité. De plus, lorsque sur les rameaux de l'an dernier, il existe des pustules, celles-ci éclatent et des conidies apparaissent déjà depuis quelques jours.

Actuellement, avec l'arrivée du temps doux, un mouvement de sève est amorcé et les variétés à débourrement précoce atteignent le stade B.

Dans les vergers contaminés où la présence de la tavelure a été constatée l'an dernier (sur feuille ou sur fruit), on appliquera, dès l'éclatement des bourgeons à fleurs (Stade C3-D), un produit cuprique à la dose de 500 g de Cuivre métal à l'hectolitre.

Ce traitement aura aussi une action freinante sur le Pseudomonas syringae et pourra prévenir une éventuelle extension du Feu bactérien. Rappelons que cette redoutable maladie est observée dans le Sud-Ouest (LANDES, PYRENEES ATLANTIQUES, LOT-ET-GARONNE) depuis 1978. Actuellement, aucun foyer n'a été observé dans la Circonscription "Midi-Pyrénées, au cours de la prospection annuelle, systématique de tous les vergers d'arbres à fruits à pépins et des pépinières.

Alerter immédiatement le Service de la Protection des Végétaux, en cas de découverte de symptômes suspects.

Dans les parcelles très atteintes par les Tavelures du poirier et du pommier, l'an dernier, on peut aussi appliquer sur les feuilles mortes au sol, un colorant nitré à raison de 600 g de m.a./hl, en vue de limiter l'importance desprojections d'ascospores.

/ CULTURES LEGUMIERES /

CULTURES DE MELONS - LUTTE CONTRE LES MULOTS.

Cette année, malgré un hiver relativement froid, les populations de ces rongeurs paraissent importantes.

Rappelons que quelques couples de ces rongeurs sont capables de déterrer les graines semées,pour les consommer. Ils créent ainsi des "manques" plus ou moins étendus, obligeant à ressemer dans les vides et amenant une certaine irrégularité de végétation dans la culture.

Pour s'en protéger, il est nécessaire de les amener à ingérer des appâts empoisonnés, sans éveiller leur méfiance :

- 3 semaines avant le semis, disposer pour un hectare quatre à cinq abris (tuiles canal ou drains en terre cuite) posés sur le sol.Placer ces pièges en bordure des parcelles, notamment du côté d'où pourraient venir ces animaux (friche, bois, luzernière par exemple). Dans les pièges, introduire une petite poignée de blé dur (20 g environ) comme première amorce, en évitant de toucher le grain avec les doigts ;
- renouveler l'appât quatre ou cinq jours plus tard dans les pièges visités ;
- remplacer à nouveau les grains disparus dans la semaine suivante, afin de donner aux visiteurs l'habitude de la provende ;
- après un nouveau délai de quatre à cinq jours, substituer à ce blé des grains de blé imprégnés de Crimidine ou de Chlorophacinone.

Lorsque le semis est réalisé, il y a intérêt à maintenir autour des parcelles une sorte de ceinture de protection dans laquelle on continue à alimenter les pièges et ce jusqu'à la levée des jeunes plantes.

Le commerce présente des appâts tout préparés à base de Crimidine (CRIMITOX - ADOC campagnols et mulots granulés - TANAFLASH-mulots), plus efficace sur le mulot que sur le campagnol des champs, et à base de Chlorophacinone (GRAINS QUICK - RATICIDE TOUT PUISSANT).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

C.P.P.A.P.
Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : J. THIAULT.